

**DEMARCHE DIAGNOSTIC DEVALAISON AXE**

Diagnostic des effets cumulés de la dévalaison de l'anguille à l'échelle de l'axe et définition de l'objectif de réduction de la mortalité par ouvrage

|   |  |
|---|--|
| <b>Rappel des limites de l'axe</b>  | A minima, l'axe couvre la Zone d'Action Prioritaire et la Zone d'Action à Long Terme.<br>Dans certains cas particuliers, il peut englober l'ensemble du linéaire situé à moins de 1000m d'altitude   |
| <b>Recensement des ouvrages</b>   | Localisation des obstacles actuels et futurs à la dévalaison (ROE et projets)  |
| <b>Diagnostic dévalaison ouvrage</b>  | Réalisation d'un premier diagnostic par ouvrage « <a href="#">DémarCHE diagnostic dévalaison ouvrage</a> »   |
| <b>Répartition des stocks potentiels d'anguilles argentées à l'échelle de l'axe</b> | En cas de données existantes :<br>-Analyse des données existantes disponibles d'abondance et de classes de taille (carte de répartition par bassin des classes de taille : en cours)<br><br>En l'absence de données, estimation à l'aide des 2 scénarii de répartition :<br>-Modélisation de l'abondance des Anguilles jaunes sur la base du modèle EDA pour la définition d'un pourcentage d'Anguilles argentées à partir de l'abondance d'Anguilles jaunes dans le BV<br>-Répartition homogène de la production d'Anguilles argentées en fonction du linéaire de cours d'eau<br><br>Prise en compte des objectifs de restauration de la libre circulation piscicole au droit des obstacles à la montaison. |
| <b>Analyse cumulée à l'échelle de l'axe</b>   | Rappel des principales causes de mortalité sur l'axe et application de l'objectif de 75% par catégorie d'usage.<br>Calcul du taux de mortalité à l'échelle de l'axe<br>Contribution de chaque ouvrage à l'effet cumulé de mortalité sur l'axe.<br>Le cas échéant prise en compte des projets en instruction dans les mortalités totales estimées à l'échelle de l'axe.   |
| <b>Définition de l'objectif de réduction des mortalités</b>                         | Objectif général par axe : viser la réduction de 75% (échéance Plan Gestion Anguille : 2018) du taux de mortalité à l'échelle de l'axe   |